La Lettre
d'information et de liaison du Mouvement Pact

Questions d'actualité

N° 21 / 8 OCTOBRE 2010

Le projet de budget 2011 vise la réduction des déficits

Le déficit de l'Etat ramené de 152 Md€ en 2010 à 92 Md€ en 2011

Les projets de loi de finances 2011 (PLF) et de programmation des finances publiques 2011-2014 ont été présentés le 29 septembre, prévoyant une réduction historique du déficit public à 6% du PIB. La dépense de l'Etat est stable en valeur (1). La recherche et l'innovation reste une priorité, soutenue également par la montée en régime des investissements d'avenir (ex « grand emprunt ») prévus par la première loi de finances rectificative pour 2010 (parmi lesquels figure le plan de rénovation thermique des logements privés doté du fonds FART (2)). Le ministère de l'Economie précise que « Le budget présenté permet une consolidation budgétaire progressive, dans un contexte de retour à une conjoncture économique plus favorable ». Le déficit budgétaire de l'État doit s'en trouver réduit fortement : de 152 milliards d'euros (Md€) en 2010, il passe à 92 Md€ en 2011.

Un « rabot fiscal » de 10% sur l'ensemble des « niches »

Un ensemble de près de 10 Md€ de réductions ou suppressions de niches fiscales et sociales sera mis en œuvre dès 2011. Cette réduction porte notamment sur la réduction des aides fiscales à l'énergie photovoltaïque, attendu la bulle spéculative apparue dans ce secteur et de l'atteinte des objectifs prévus par le Grenelle de l'environnement, ainsi que le « rabot fiscal » de 10% sur l'ensemble des niches, à l'exception de celles en faveur de l'emploi et du logement social de l'Outre-Mer.

La mission « Ville et logement » impactée par la modernisation du dispositif hébergement logement

Au titre du Ministère de l'Écologie, énergie, développement durable et mer, outre la refonte du dispositif d'aide à l'accession, la mission « Ville et logement » comporte 3 programmes regroupant les actions et budgets pour l'habitat :

Programme (n°177) Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables : 1,184 Md€ (1,101 Md€ en 2010), avec notamment l'intermédiation locative et la poursuite de la modernisation du dispositif hébergement-accès au logement des publics sans domicile, engagée en 2009, selon les modalités présentées par le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme en conseil des ministres du 10 novembre 2009.

Programme (n°109) d'aide à l'accès au logement : 5,285 Md€ (5,370 Md€ en 2010) dont 5,277 d'aides personnelles au logement.

Programme (n°135) de développement et d'amélioration de l'offre de logements (en autorisations d'engagement d'interventions) : 528 M€ (dont 505 pour la construction locative et l'amélioration du parc (3) et 16 M€ pour la GRL) auquel s'ajoute 10 M€ attendus pour la lutte contre l'habitat indigne.

Au conseil d'administration de l'Anah du 22 septembre dernier, a été présenté le cadrage du budget 2011. D'où il ressort une capacité globale d'engagement de 540 M€ (FART inclus 69 M€) contre 550 M€ en 2010 (hors plan de relance +30 M€). Ce projet doit permettre de financer la réorientation des aides de l'Anah en direction des propriétaires occupants à revenu modeste (cf. notre Lettre du 1/10/2010).

www.performance-publique.gouv.fr
(1) hors charge de la dette et pensions (grâce au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et à un effort de 5% sur les crédits de fonctionnement et d'intervention notamment).
(2) fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés
(3) dont 340 M€ devrait provenir du prélèvement que le gouvernement envisage d'instaurer sur les loyers du parc social

Nouvelles brèves

N° 21 / 8 OCTOBRE 2010

Les PACT dans les annales du diplôme de conseiller ESF !

● Un cas intégrant l'action PACT figurait parmi les épreuves du diplôme national de conseiller en économie sociale et familiale (CESF). Il s'agissait pour les étudiant (e) s de plancher sur le volet « insertion par l'habitat » d'un programme de lutte contre l'habitat indigne dont le PACT est l'opérateur en explicitant le positionnement en tant que CESF salarié (e). Rappelons qu'il existe 6 800 CESF en activité dans différents types de collectivités, d'institutions ou d'associations. Ce profil est très présent dans le Mouvement PACT qui compte 300 intervenants sociaux.

Rencontre du réseau RAPPEL sur la lutte contre la précarité énergétique

Avancement du programme « FART »

● Le 28 septembre à Paris s'est tenue la journée nationale d'étude du réseau RAPPEL : Précarité Energétique ». A cette occasion et en présence de représentants des PACT des Yvelines, Seine-et-Marne, Isère, Val-d'Oise, Pas-de-Calais, Côtes-d'Armor et de la Fédération, le dispositif FART de rénovation thermique des logements privés a été présenté et la position de l'ADEME réaffirmée quant à la mise en place à venir de l'observatoire sur le thème. Lors des trois tables rondes de l'après-midi, les échanges avec M. Alain de Quero ont permis un point d'étape de la mise en œuvre de ce programme national 2010-2017 : organisation des tables rondes à l'initiative des Préfets, signature des premiers protocoles d'engagement, niveau d'implication attendu des collectivités territoriales, etc. Contact : Jean-Marc Prieur.

« JMU » à Fort-de-France 7-14 novembre

● Les journées mondiales de l'urbanisme, organisées chaque année à l'initiative de la Société française des urbanistes, se tiendront du 7 au 14 novembre prochain à Fort-de-France (Martinique) sur le thème « comment les villes des Caraïbes peuvent-elles devenir durable ? » et donne lieu à un partenariat avec les PACT, PACT des DOM et Fédération, qui seront représentés à cette manifestation.
Inscriptions : www.journees-mondiales-urbanisme.org

Avenant prévoyance : intégration complète des cadres dans le régime

● La branche professionnelle PACT a signé le 25 mai dernier un nouvel accord prévoyance permettant d'intégrer totalement au sein du régime les obligations relatives aux salariés cadres (et assimilés cadres). Le GNP (et les institutions de prévoyance membres), assureur désigné par la branche, mène parallèlement une campagne d'information auprès des PACT. cf. mode d'emploi ci-joint – intranet / Droit / CCN.

Rappels Stages

● Le stage sur le « diagnostic d'accessibilité urbaine » (n° 757) est reporté de mi octobre au 9-10 décembre (Paris).
A noter également l'organisation par l'Unafo de la formation « Gestion du bâti et du patrimoine » les 15 16 et 30 novembre (Paris).
Merci de retourner vos bulletins sans délai pour l'ensemble du programme (F PACT, Unafo, Promodul) et de solliciter vos demandes de prise en charge auprès de l'OPCA dès la fin des formations.

- Supplément emploi (voir www.pact-habitat.org/offres_emploi.html)
- Information sur les journées Réforme Anah
- Courrier et mode d'emploi avenant prévoyance

Sont joints à la Lettre de ce jour (aux adhérents uniquement)

La Lettre d'information et de liaison du Mouvement PACT

Hebdomadaire d'information édité par la Fédération des PACT
27 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris
Tél. 01 42 81 97 70 Fax. 01 40 23 93 06
www.pact-habitat.org

FÉDÉRATION PACT
BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT